

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 23

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin Technique de la Suisse Romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil. GENEVE, Boulevard James-Fazy, 8

SOMMAIRE : Transformation des vieux quartiers de Genève (1900-1901). — Sur quelques principes généraux de l'art de bâtir et d'étendre les villes, par M. J. Pidoux. — Correspondance. — Divers : Nouveau câble téléphonique dans le tunnel du Gothard (*Schw. Bauzeitung*). — Prix de revient d'exploitation des tramways à New-York (*Rev. gén. des Chemins de fer*). — Tunnel du Simplon : Rapport mensuel, novembre. — Concours.

Transformation des vieux quartiers de Genève (1900-1901)

La vieille Genève se transforme et l'aspect de certaines de ses rues est actuellement des plus curieux : des immeubles battants neufs, de styles très variés se dressent à côté et généralement soit en saillie soit en retrait d'anciennes maisons vouées à une démolition plus ou moins prochaine.

Nos lecteurs savent qu'un concours de plans pour l'embellissement de la ville de Genève est actuellement ouvert et nous avons pensé qu'il serait intéressant de fixer à titre de jalons actuels dont les participants à ce concours devront nécessairement tenir compte dans leurs projets, quelques-unes des principales amorces d'alignements nouveaux établis ces derniers temps.

Nous n'entreprendrons point d'apprécier ou de critiquer les nouvelles constructions reproduites ici ; nous publierons purement et simplement, à titre de notes explicatives, les renseignements aimablement fournis par leurs auteurs. Nous ajoutons que le prix de ces constructions varie entre 750 et 1000 francs le m².

Sur quelques principes généraux de l'art de bâtir et d'étendre les villes

Pendant bien des siècles, les besoins de confort, de salubrité et d'hygiène ont dû s'effacer devant une nécessité bien plus importante et plus impérieuse : celle de la sécurité et de la conservation. Pendant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours, il s'agissait bien de confort et d'hygiène lorsque chaque ville était un refuge fortifié contre toutes les entreprises de guerre et de pillage ! Aussi, voyons-nous les principes de l'art de bâtir se confondre avec les règles de Vauban, de Montalembert et de Cohorn sur la fortification permanente. Quant à *étendre* les villes, c'est bien plutôt à les comprimer, à les enfermer dans une camisole de force que l'on devait s'appliquer. Ainsi à Genève, pendant la première moitié du siècle écoulé et jusqu'à l'époque du démantèlement de la place, l'art d'étendre la ville con-

sistait surtout dans la défense formelle de bâtir dans un rayon de 50 toises des fortifications. (1)

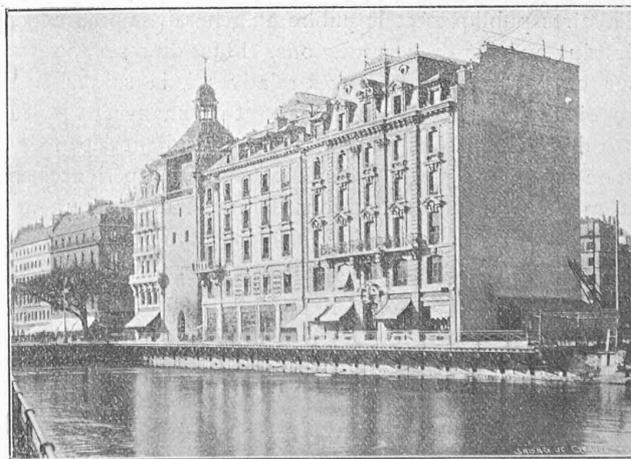
Dans ces conditions, les maisons s'entassaient, empiétaient sur la rue ; les cours et les arrière-cours s'emplissaient de masures chevauchant les unes sur les autres, au plus grand détriment de la santé publique. Il n'est du reste pas difficile d'en trouver encore actuellement de nombreux vestiges.

De nos jours, les villes sont ouvertes, toutes ou presque toutes ; les fossés, les bastions, les courtines et les glacis ne sont plus qu'un souvenir. Ils sont devenus des boulevards, des promenades ou se sont couverts de maisons d'habitation. Les villes qui grandissent, les villages qui ont des ambitions de petites villes, toutes ces agglomérations s'étendent en pleine liberté, sans avoir le souci et le devoir suprême de veiller à leur sécurité. Il faut remonter jusqu'à l'époque romaine, jusqu'à la grande civilisation latine pour retrouver un état de chose analogue. Alors également, les cités s'étendaient sans contrainte, entourées de villas et de maisons de campagne. L'invasion des barbares mit fin pour longtemps à cette trompeuse sécurité.

Ainsi allégées d'un grand poids, débarrassées du plus grand souci, les villes peuvent maintenant tenir compte

(1) « La tendance à élever des constructions dans le rayon de 50 toises, que la loi a tracé autour de nos fortifications, augmente chaque année ; elle exige de la part du Conseil militaire, une exacte surveillance. » *Compte Rendu de l'Administration du Conseil d'Etat pour 1833*, par M. Rigaud, premier syndic.

Transformation des vieux quartiers de Genève (1900-1901)



Immeubles locatifs en l'Ile (M. A. Peyrot, architecte)